

Département
de la MOSELLE

COMMUNE DE KERLING-LES-SIERCK

Arrondissement
de THIONVILLE-EST

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des Conseillers
élus : **15**

Séance du 05 septembre 2023

en fonction : **14**

Conseillers présents : **11**

Sous la présidence de M. Guy HOCHARD, Maire

Présents : M. Alain SINDT ; M. LINSTER Nicolas ; M. GABRIELE Jérôme ; M. HIRTZ Thiébaud ; M. RISCH Jérôme ; M. BERGER Laurent ; M. HILD Didier ; Mme MARCK Christelle ép. SCHMIT ; Mme Véronique ANDRE ép. CHOSEROT ; M. Pierre Edouard BODEREAU

Présent par procuration : Mme DELAPORTE Marjorie donne procuration à M. RISCH Jérôme
M. Jean-Marc SINDT donne procuration à M. Alain SINDT

Absent : M. KOP Patrice

10 – Encaissement d'un chèque de don à la commune

Monsieur le Maire présente et fait lecture d'un courrier d'une administrée ayant fait un don à la commune par un chèque du Crédit Mutuel N° 7458553 d'un montant de 3 000.00 €, il précise que cette personne a exprimé le souhait de rester anonyme.

Le conseil municipal, Monsieur le Maire entendu décide d'accepter ce don d'un montant de 3 000.00 € par chèque Crédit Mutuel N° 748553, de respecter la décision de la donatrice de rester anonyme et d'affecter cette somme au CCAS de Kerling-Les-Sierck à l'unanimité des membres présents.

Il charge Monsieur le Maire de donner suite à la présente délibération et lui donne pouvoir afin de signer les documents relatifs à cette affaire.

Pour copie certifiée conforme à l'original
Suivent au registre les signatures

A KERLING-LES-SIERCK, le 05 septembre 2023

Le Maire, Guy HOCHARD